



13/09/2017

Conseil communal du 18 septembre 2017

Interpellation de MM. Brian BOOTH - Ahmed LAAOUEJ - Khalil AOUSTI (PS)
« Sécurité routière J. Jacquet – Ph. Piermez »

INTERPELLATION :

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur l'Echevin,

Je vous interpelle suite aux inquiétudes exprimées par certains riverains de la rue Jean Jacquet.

Il m'a été indiqué que des accidents graves ont été évités, parfois de justesse, à l'angle des rues Jean Jacquet et Philippe Piermez.

Les motifs du danger seraient liés, d'une part, à une priorité de droite offrant peu de visibilité et, d'autre part, à une vitesse parfois importante des automobilistes empruntant la rue Jean Jacquet en direction de la rue de l'Eglise-Sainte-Anne.

Les riverains demandent si des aménagements peuvent être réalisés afin de sécuriser ce croisement.

Ils proposent soit de rendre la rue Jean-Jacquet prioritaire sur ce tronçon soit de placer un ralentisseur avant le croisement.

De tels aménagements sont-ils envisageables ? Si oui, dans quels délais ? Si non, pour quel motif ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Brian BOOTH – Khalil AOUSTI – Ahmed LAAOUEJ